

BETTO PERBEN PRADEL FILHOL

Alexandre REYNAUD

Associé

Tél. : +33 (0) 1 40 55 38 77

alexandre.reynaud@bettolegal.com



Admis aux Barreaux de Paris et de New York, Alexandre Reynaud intervient en arbitrage commercial international, en particulier dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense, de l'hôtellerie et de l'énergie. Il a agi comme conseil dans de nombreuses procédures sous l'égide des règles des plus grandes institutions arbitrales ainsi que dans le contentieux post-arbitral, en particulier les procédures d'annulation et d'exécution de sentences arbitrales, devant les juridictions françaises ou étrangères.

En plus de sa pratique arbitrale, Alexandre agit comme conseil, en France et à l'étranger, dans des contentieux complexes concernant des litiges commerciaux ou de droit des sociétés, ainsi qu'en droit pénal des affaires.

LANGUES

Français, Anglais

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2019	Associé, BETTO PERBEN PRADEL FILHOL
2018-2019	Counsel, BETTO SERAGLINI
2013-2017	Collaborateur, BETTO SERAGLINI
2010-2012	Collaborateur, Hogan Lovells
2008	Stagiaire, Herbert Smith (Paris)
2008	Stagiaire, WilmerHale (Londres)
2007	Stagiaire, Linklaters (Luxembourg)

FORMATION

2012	Barreau de Paris
2011	Barreau de New York
2010	LL.M., Cornell Law School, Ithaca (New York)
2009	Master 2, Droit international privé et Droit commercial international, Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), major de promotion

PROFIL

Président du Fonds de dotation pour la Justice internationale BETTO PERBEN PRADEL FILHOL
Représentant régional pour l'Europe (France) du Young International Arbitration Group de la LCIA (2016-19).
Membre de l'Association Française d'Arbitrage, du ICC *Young Arbitrators Forum* (YAF), du LCIA *Young International Arbitration Group* (YIAG), du Young ICCA et du CFA 40.
Avocat commis d'office en droit pénal au Tribunal correctionnel de Paris (2015-2017).

CLASSEMENTS

Best Lawyers 2021 : Arbitration and Mediation (France) et Litigation (France)

Who's Who Legal - Global Guide - Arbitration Future Leaders - Partners 2021

Décideurs 2021 : « Excellent » - Contentieux & Arbitrage - Arbitrage international

Jeune Afrique : Alexandre Reynaud est classé dans le top 100 2020 des avocats d'affaires les plus influents en Afrique

Expert Guides 2020 : « Rising star » – Commercial Arbitration France

Who's Who Legal - Arbitration Future Leaders - Non-Partners 2020 : « Alexandre Reynaud comes highly recommended, with sources calling him a 'very good strategic thinker' with a 'strong commercial sense'. He is further commended for his 'analytical and technical skills'. »

Legal 500 EMEA 2019 : « Alexandre Reynaud est 'extrêmement réactif et diligent dans le montage des dossiers'. »

Who's Who Legal - Arbitration Future Leaders - Non-Partners 2019 : « Alexandre Reynaud is 'a dedicated practitioner who is very well versed on the legal side', according to sources who note, 'He works tirelessly for clients and never leaves a stone unturned'. »

Expert Guides 2019 : « Rising star » – Commercial Arbitration France

Legal 500 EMEA 2018 : « Alexandre Reynaud est également très impliqué dans les dossiers »

Who's Who Legal - Arbitration Future Leaders - Non-Partners 2018

Expert Guides 2018 : « Rising star » – Commercial Arbitration France

EXPÉRIENCES

Rupture d'un partenariat public-privé dans le secteur minier en Afrique de l'Ouest.
(4 milliards de dollars, droit civil, CCI La Haye, procédure en langue française).

Rupture d'un contrat d'exploitation et de partage de production pétrolière en Afrique de l'Ouest.
(1 milliard de dollars, droit civil, CCI Paris, procédure en langue française)

Rupture d'un accord de joint-venture dans le secteur de la défense.
(180 millions de dollars, droit suisse, CCI Genève, procédure en langue anglaise)

Rupture d'un accord de coopération dans le secteur de la défense.
(105 millions d'euros, droit français, CCI Bruxelles, procédure en langue anglaise)

Représentation d'un groupe aéronautique français contre une société américaine spécialisée dans les hautes technologies dans un différend relatif à la fourniture d'équipements aéronautiques.
(100 millions de dollars, droit suisse, ICC Genève, procédure en langue anglaise)

Représentation d'un acteur majeur du secteur de l'énergie dans un arbitrage relatif à la vente d'uranium.
(65 millions de dollars, droit suisse, CCI Lausanne, procédure en langue anglaise)

Rupture d'un contrat de fourniture d'équipement dans le domaine aéronautique.
(47 millions d'euros, droit français, CCI Paris, procédure en langue anglaise).

Représentation d'une société nationale d'un Etat d'Afrique Centrale, dans le secteur de l'énergie, concernant le recouvrement de coûts pétroliers.
(43 millions de dollars, droit français, ICC Paris, langue française)

Rupture d'un contrat de fourniture dans le domaine de la défense.
(40 millions d'euros, droit Singapourien, SIAC Singapour, procédure en langue anglaise)

Litige entre associés d'une joint-venture dans le secteur des systèmes de défense de haute technologie.
(30+ millions d'euros, droit français, NAI Rotterdam, procédure en langue anglaise)

Retards dans la construction d'infrastructures dans le domaine de l'énergie.
(30 millions d'euros, droit algérien, CCI Paris, procédure en langue française)

Représentation d'un grand groupe aéronautique dans un différend relatif à un contrat de licence.
(25 millions d'euros, droit français, procédure ad hoc, procédure en langue anglaise)

Représentation d'un grand groupe aéronautique dans un différend relatif à un contrat de licence.
(25 millions d'euros, droit de New York, ICC, procédure en langue anglaise)

Résiliation d'un contrat de bail commercial dans le secteur de la grande distribution.
(19 millions d'euros, droit grec, CCI Athènes, procédure en langue anglaise)

Rupture d'un contrat de vente dans le secteur des télécommunications.
(17 millions d'euros, droit français, CCI Paris, procédure en langue française)

Rupture d'un contrat de fourniture d'équipement dans le domaine aéronautique.
(16 millions d'euros, droit suisse, CCI Zurich, procédure en langue anglaise).

Rupture d'un contrat de bail commercial dans le domaine de l'hôtellerie.
(12 millions d'euros, droit OHADA, CCI Paris, procédure en langue française)

Rupture d'un contrat de maintenance et de location de moteurs avion.
(10 millions de dollars, droit français, CCI Paris, procédure en langue anglaise)

Rupture d'un contrat d'agence dans le domaine de la défense.
(8 millions de dollars, droit français, CCI Zurich, procédure en langue française)

Rupture d'un contrat de coopération dans le secteur de l'énergie hydrolienne.
(6 millions d'euros, CCI Paris, procédure en langue anglaise)

Secrétaire administratif d'un tribunal arbitral dans le cadre d'un litige concernant le secteur de la pétrochimie.
(6 millions de dollars, droit iranien, CCI Paris, procédure en langue anglaise)

Arbitrage entre un fonds allemand et une entreprise italienne relatif à un bien immobilier.

(6 millions de dollars, CCI Paris, procédure en langues française et anglaise)

Représentation d'une société française spécialisée dans les technologies concernant la résiliation d'un accord de distribution dans l'industrie de l'imprimerie.

(4 millions d'euros, French law, CMAP Paris, French language)

Représentation d'un acteur majeur du secteur de l'énergie contre une société namibienne dans un arbitrage relatif au secteur minier.

(3,5 millions de dollars, droit suisse, CCI Genève, procédure en langue anglaise)

PUBLICATIONS

« *France Chapter* », dans *The European Arbitration Review 2021*, Global Arbitration Review, 3 décembre 2020 (avec J-G. Betto et L. Canet).

« *The Arbitrator's Duty to Investigate his or her Law Firm's Business Ties Before and During the Arbitral Proceedings: Note sur 1ère Civ., 3 octobre 2019, Audi Volkswagen Middle East c. Saad Buzwair Automotive* », Cahiers de l'Arbitrage, 2019, n°4, pp. 687-701 (avec A. Cottin).

« L'arrêt Gold Reserve : une mine d'or d'enseignements, note sous Paris, Pôle 1 - Ch. 1, 7 Février 2017 » 2017.2 Rev. Arb. 566 (avec J. Fouret).

« Une illustration récente : l'affaire Planor Afrique » dans « Procédures Parallèles et décision contradictoires », Bruylant, 2015 (avec H. Meur).

« Exécution des sentences arbitrales commerciales internationales et protection des investissements : le triomphe de la Convention de New York », Versailles Intl Arb. Bus. Law Review, novembre 2013 (avec E. Nicolet).

« Prorogation, estoppel et renonciation : variations sur le délai d'arbitrage en droit de l'arbitrage interne », note sous Civ. 1ère, 22 septembre 2010 et Paris, 1ère Ch. C., 19 novembre 2009, Rev. arb., 2011, 152 (avec J-G Betto).